



Communiqué de **PRESSE**

Jeudi 7 mai 2020

Reprise progressive des circulations du réseau BreizhGo à partir du 11 mai *La Région procède par étapes, avec une attention particulière pour les scolaires*

Suite aux annonces du Premier Ministre, la Région et ses transporteurs s'organisent pour remettre en route les services de transports, notamment scolaires, dans les trains, les cars et les bateaux du réseau BreizhGo. Elle procède par étapes avec le souci d'ajuster le trafic aux besoins, dans le respect des conditions sanitaires, pour l'ensemble des usagers, jeunes et des personnels.

Lignes routières interurbaines et scolaires : 25 passagers maximum par car et port du masque obligatoire

Dès le 11 mai, certains salariés devront reprendre les cars du réseau BreizhGo pour se rendre sur leur lieu de travail. À compter du mardi 12 mai, les élèves du primaire (à partir du CP) pourront aussi être transportés, puis ce sera le tour des collégiens, le 18 mai, en commençant par les 6^e et les 5^e.

Un niveau d'offres qui réponde aux besoins

> S'agissant des **circuits scolaires**, l'objectif est de pouvoir retrouver l'offre initiale pour les primaires, dès le 12 mai, et pour les collégiens, dès le 18 mai. Certains services transportant des élèves du primaire sont délégués aux communes ou intercommunalités qui vont organiser les circuits à leur niveau, en cohérence avec les capacités locales à rouvrir ou non les écoles.

> Pour les lignes **interurbaines**, les services qui transportent des collégiens reprendront aux horaires habituels. Au-delà de ces circulations, **l'offre de transport interurbaine ne sera assurée qu'à 70%** dans un premier temps, mais évoluera progressivement les semaines suivantes.

Cet objectif de reprise pourra aussi être adapté en fonction de certaines interdictions de circulation dans les villes, de fermetures de gares routières ou de tout autre événement extérieur.

Une série de mesures sanitaires à respecter

> La capacité d'un car de 50 à 60 places passera, de fait, à **20 ou 25 places**.

> La rangée de sièges derrière le conducteur sera condamnée ainsi qu'1 siège sur 2 dans tout le véhicule.

> **Le port du masque sera obligatoire, pendant tout le trajet, pour l'ensemble des usagers et des élèves, primaires inclus.** Aucun voyageur se présentant sans masque ne pourra monter à bord.

> Les enfants seront prioritaires et aucun élève ne se verra refuser l'accès au car, quand bien même la distanciation physique ne pourrait être garantie. En cas de surcharges récurrentes, la Région fera en sorte de doubler la circulation, sous réserve de disposer d'un car supplémentaire et de son conducteur.

> Pour les cars interurbains et jusqu'à nouvel ordre, **la montée se fera par la porte latérale**, sans vente ni validation de billets ou de cartes KorriGo.

Trains TER BreizhGo : 50 % des liaisons assurées dès le 11 mai

SNCF, qui assure pour le compte de la Région la circulation des TER BreizhGo, s'organise au niveau national. Les équipes sont à pied d'œuvre en Bretagne pour assurer une reprise du trafic qui sera progressive. Le 11 mai, 50% des circulations seront assurées. Un niveau d'offres qui évoluera au fil des jours.

Là aussi, un grand nombre de mesures sont mises en place pour **garantir autant que possible la sécurité des usagers et des personnels** : signalétique en gare et dans les trains, port du masque obligatoire, rappel des règles de distanciation physique, désinfection des matériels et des gares.

En savoir plus sur l'offre de service, les horaires et les mesures sanitaires en vigueur
sur www.breizhgo.bzh et TER Breizh GO (www.ter.sncf.com/bretagne)

Liaisons maritimes : répondre aux besoins des îliens et des entreprises locales

Le nombre de liaisons maritimes avec les îles du Ponant **évoluera légèrement** le 11 mai. Les mesures de restrictions concernant les déplacements de plus de 100 km et l'interdiction d'accès aux plages ont pour effet de **maintenir toute l'attention sur les besoins des îliens et des entreprises locales, dans leur quotidien**. C'est bien cet objectif qui est recherché dans l'offre de service actuellement mise en place.

Rappel des gestes barrières, port du masque obligatoire, organisation de la distanciation physique, désinfection des gares et des navires : les compagnies maritimes qui assurent les services pour le compte de la Région mettent tout en œuvre, comme dans les cars et les trains, pour **garantir la sécurité des usagers et des personnels**.

Le détail de l'offre de service et des mesures sanitaires est disponible sur les **sites des Compagnies maritimes** : [Compagnie Océane](#) pour Groix, Belle-Ile, Houat et Hoëdic ; [Penn ar Bed](#) pour Sein, Molène et Ouessant ; [Vedettes de Bréhat](#) pour Bréhat ; [Bateaux bus du Golfe](#) pour Arz.